



Credirec et huissier: faut-il les prendre au sérieux?

Par **jean luc444**, le **27/09/2012** à **06:38**

Bonjour,
je viens de recevoir un courrier d'un cabinet d'huissier de St Priest. Est ce sérieux ou cela fait il parti de la stratégie de credirec?

Par **chaber**, le **27/09/2012** à **08:10**

bonjour

en navigant ur le site, vous trouverez de nombreuses réponses qui vont toutes dans le même sens.

Il y a toujours dans ces officines de recouvrement, et certains huissiers qui abusent de leur sigle, beaucoup de bluff.

Il faut toujours refuser de verser même 1 centime d'euro et réclamer le titre exécutoire qu'ils sont dans l'impossibilité de fournir

deux années à compter du dernier impayé entraîne la forclusion

Par **pat76**, le **28/09/2012** à **19:49**

Bonjour

Saint Priest dans le Rhône, vous dans la Sarthe, l'huissier n'est pas compétent territorialement pour vous saisir, surtout s'il n'a pas de titre exécutoire émis par un juge.

Vous avez reçu une lettre simple je présume, donc vous la mettez dans un panier sans y répondre.

Laissez l'huissier avoir des frais d'affranchissement qu'il se fera rembourser par le créancier.